



## BOURSE DE LYCEE INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AUX FAMILLES D'ELEVES DE 3EME



En complément à la note d'information du 25/5/22 remise aux élèves de 3<sup>ème</sup> et diffusée sur Pronote et sur le site du collège, veuillez noter les informations suivantes qui viennent de nous être transmises par le Service des Bourses de la Direction des Services Education Nationale du Var :

Éducation  
nationale

Jeunesse  
éducation  
recherche



Comme vous le savez, la campagne de bourse de lycée pour l'année scolaire 2022/2023 a débuté le lundi 30 mai 2022 et ce, jusqu'au mercredi 6/7/2022. Il s'agit là de la première période. La demande de bourse est à effectuer sur le portail Scolarité Services ou au format papier auprès du collège.

Collège de l'Estérel  
145 Avenue de l'Europe  
83700 Saint-Raphaël

Une deuxième période est prévue du 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au 20 octobre 2022. Cette campagne sera organisée par les lycées d'accueil (demande à effectuer sur le portail Scolarité Services ou au format papier auprès du lycée).

Affaire suivie par :  
Sandrine NICOLAS,  
Secrétaire Intendance

Téléphone :  
04.94.17.45.80

Mel [0831116m@ac-nice](mailto:0831116m@ac-nice).

**Afin de limiter le nombre de dossiers à traiter à la rentrée, je vous encourage vivement à effectuer votre demande dès à présent.**

### Quelques cas particuliers :

- **Elèves qui changeront d'académie en septembre 2022 :**  
La demande de bourse sera à effectuer auprès du lycée d'accueil en septembre 2022 (ne pas faire de demande pendant la période du 30/5/22 au 6/7/22).

- **Elèves qui candidatent au sein d'un des 6 lycées de la Défense**  
( lycée militaire Saint-Cyr, lycée militaire Aix-en Provence, lycée naval Brest, lycée militaire Autun, école des pupilles de l'Air Montbonnot-Saint-Martin et le prytanée national militaire la Flèche)

La démarche de demande de bourse est différente (vous référer à la notice information complémentaire ci-jointe (2 pages))

- **Elèves qui s'orientent vers le CNED**

La démarche est également différente (vous référer au document ci-joint (6 pages))

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés, Madame NICOLAS, au Secrétariat d'Intendance se tient à votre disposition au 04 94 17 45 80.

Le Principal

M. TOUVENOT

